

Info-Flash

Santé Sécurité Environnement

Jeudi 06 février 2025

Numéro 2025-SSE 01

⇒ Infographies UIMM Santé Sécurité au travail

En 2024, l'UIMM a élaboré différentes infographies en matière de santé et sécurité au travail :

- **La trousse de secours**
- **Le quart d'heure sécurité**
- **Le travail en période de canicule**
- **Le défibrillateur**
- **Le réveil musculaire**
- **Le sauveteur secouriste du travail**
- **Le salarié compétent**
- **L'accueil sécurité**
- **L'évacuation**
- **Les extincteurs**

Nous tenons à votre disposition ces documents sur simple demande.

⇒ Documentation INRS

Ø L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a publié une **nouvelle brochure intitulée « Les vêtements de protection : choix et utilisation (ED 6546) »**. Elle est destinée à tous les professionnels chargés de la prévention des risques en entreprise et offre des **conseils pratiques et opérationnels pour sélectionner les vêtements de protection les plus adaptés** aux situations de travail.

Ø L'INRS organisera, **le 25 mars 2025, une journée technique qui abordera les bonnes pratiques et les mesures de prévention à mettre en place pour protéger les utilisateurs de machines.**

Les principaux risques associés à l'utilisation des machines incluent notamment les coincements, les écrasements et les coupures, mais selon le procédé utilisé, elles peuvent aussi entraîner des nuisances physiques (bruits, vibrations), des troubles musculosquelettiques (TMS), ainsi que des risques chimiques et biologiques.

Cette journée technique s'adressera à tous les acteurs concernés (responsables de la prévention, chefs d'entreprise, intégrateurs...) qui s'interrogent et souhaitent mieux comprendre les risques, les bonnes pratiques et les mesures de prévention à adopter pour garantir la sécurité des utilisateurs de machines.

Pour vous inscrire : jtmachines2025.inrs.fr

⇒ Sinistralité 2023 des accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles

Le **livret de sinistralité 2023 des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles du Comité technique national des industries de la métallurgie (CTN A) a été publié par la CNAM.**

La **tendance à la baisse des accidents du travail** depuis le retour à la normale post-covid continue de s'observer en 2023. Le nombre des accidents du travail en 2023 (40 554), plus que de ne pas revenir au niveau de 2019 (50 353), diminue drastiquement par rapport à 2021 (45 776). S'agissant des **maladies professionnelles** en 2023, **la baisse est plus faible** qu'entre 2019 et 2021, avec 5 772 maladies déclarées contre 5 901 en 2021. En revanche, on constate une **augmentation des accidents de trajet** comparativement à 2021 : 6 224 accidents de trajet contre 5 853 en 2021.